



Les Titres Restaurant pour tous les télétravailleurs ... Grace à l'UNSA, les lignes bougent enfin !

Pour l'UNSA, il est incompréhensible que notre employeur ne participe pas aux frais de repas des salariés en télétravail.

Cela est d'autant plus vrai, pour les salariés qui habituellement bénéficiaient des Tickets Restaurant et n'en perçoivent plus depuis que la crise sanitaire a contraint une grande majorité à télétravailler 5 jours sur 5.

Notre employeur a refusé de donner suite à nos diverses interpellations et nous a contraint à passer par la voie judiciaire.

Si le jugement, rendu le 10 mars 2021 par le tribunal de Nanterre, ne nous a pas été favorable (l'UNSA a fait Appel de ce jugement), les nombreux articles de presse, communications et prises de position médiatique suscités par ce jugement, ont semblé-t-il amené la Direction du Groupe Malakoff Humanis à opter pour une ouverture prochaine des négociations.

L'UNSA en prend acte !

Nous participerons activement aux négociations, afin d'une part que tous les collaborateurs actuellement en télétravail bénéficient des Titres Restaurant et d'autre part que cela soit inscrit dans notre accord télétravail.

Pour l'UNSA l'objectif premier est la défense de vos droits et l'amélioration de vos conditions de travail.

Rejoignez l'UNSA Malakoff Humanis et participez au renouveau de l'action syndicale 100% différente.

POUR NOUS CONTACTER 2 MOYENS :



<https://unsa-malakoffhumanis.org>

Ou bien

Syndicat-UNSA@malakoffhumanis.com